

Monsieur Gilbert MOSER
Maire
Mairie de Niederhergheim
6 Place de la Mairie
68127 NIEDERHERGHEIM

Affaire suivie par
Sarah MICHEL
s.michel@rhin-vignoble-grandballon.fr

Guebwiller, lundi 19 mars 2018.

Objet : Avis du Syndicat Mixte du SCoT et du PETR du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon

Monsieur le Maire,

Par courrier, reçu le 1 mars 2018, vous nous avez notifié votre projet de réhabilitation-extension de la Mairie avec construction d'une petite salle polyvalente et d'une extension permettant d'intégrer la médiathèque municipale.

Après analyse du dossier lors des bureaux du Syndicat Mixte du SCoT et du PETR du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon le 19 mars 2018, il apparaît que votre projet s'inscrit pleinement dans notre organisation territoriale.

Dans l'armature urbaine du SCoT Rhin-Vignoble-Grand Ballon, la commune de Niederhergheim est identifiée comme commune faisant partie du pôle relais en devenir (Niederhergheim/ Oberhergheim/ Biltzheim/ Niederentzen et Oberentzen). Ce pôle joue déjà un rôle de maillage du territoire, ou sera amené à jouer ce rôle, et constitue un des points d'équilibre du territoire. A ce titre, il constitue une trame au sein de laquelle le développement doit être supérieur à celui des communes rurales.

Par ailleurs, le territoire souffre d'une faiblesse dans l'offre culturelle à vocation locale en particulier pour les jeunes. Les équipements de lecture publique (type médiathèque, bibliothèque) sont sous-représentés dans la plaine et l'Est alors que ces secteurs sont relativement peuplés. Ce projet apporte ainsi une réponse locale pour un bassin de vie de plus de 4 000 habitants. Notons que, pour davantage de cohérence, ce projet porté par la commune de Niederhergheim s'inscrit en complément de la médiathèque d'Ensisheim dans une logique intercommunale.



Bien que le tissu associatif soit relativement important sur le territoire, les associations restent vulnérables, notamment en raison d'un manque de moyens (locaux notamment). Ce projet constitue ainsi une solution car il est ouvert à l'ensemble des associations du territoire. Par ailleurs, ce projet intègre également la problématique de diffusion culturelle. Il sera un lieu de vie animé accessible à tout public.

Enfin, nous relevons également que le projet porté par la commune :

- respecte le caractère historique du village,
- vise à conforter et favoriser le développement d'activités au cœur du tissu urbain,
- améliore le maillage de l'offre culturelle/associative du territoire.

Nous félicitons la prise en compte de ces enjeux patrimoniaux et paysagers dans ce projet garant d'un cadre de vie préservé. Le développement d'un tel projet en cœur urbain limite la consommation foncière et les déplacements en voiture. Tout projet y contribuant doit être soutenu.


Ce projet contribue à renforcer le lien social en milieu rural. La recherche d'une plus grande cohésion sociale et culturelle du territoire Rhin-Vignoble-Grand Ballon est un objectif stratégique en soi, dans la mesure où le sentiment d'appartenance au territoire doit être développé.

Ce projet contribue au développement d'un cadre de vie agréable (espaces publics), il permet aux habitants de trouver sur place des services essentiels à la vie quotidienne (fonctions administratives) mais aussi de mener sur le territoire une grande diversité d'activités culturelles.

Au vu de l'ensemble de ces observations, le SCoT et le PETR du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon ne peuvent qu'émettre un avis favorable.

Vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président du PETR



Marc JUNG

Le Président du SCoT



Michel HABIG